

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin, à dix-neuf heures,
Présents : 53 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés : 9 la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 27 mai 2025, sous la
Votants : 68 Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUT, MME Martine GUIBERT, MME Nadine JANVIER, M. Axel JOURQUIN, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Béatrice ANTONY, M. Claude BONNEFOI, M. Hervé VIGIER, M. Éric GOMESSE, MME Marine NEGRE, M. Marc POGNET, Olivier REVERSAT, M. Michel ROUFFIAC, MME Maryline VICARD.

Pouvoirs :

MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Alberto COSTANTINI
M. Richard BONAL donne pouvoir à MME Marina BESSE
M. Jean-Marc BOUDOU donne pouvoir à M. Gérard COURET
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Didier AMARGER
M. Jonathan LAROUSSINIE donne pouvoir à M. Christophe VIDAL
MME Sylvie PORTAL donne pouvoir à MME Yolande CHASSANG
M. Pascal POUDEVIGNE donne pouvoir à M. Frédéric ASTRUC
M. Jean-Paul RESCHE donne pouvoir à M. Philippe ECHALIER
MME Patricia ROCHÈS donne pouvoir à M. Serge TALAMANDIER
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Pierre SEGUIS donne pouvoir à M. Bernard COUDY

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **11 JUIN 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **11 JUIN 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
- ADOPTION DE L'ANNEXE FINANCIERE N°2 POUR 2025**

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard DELPY

Rappelant qu'en 2024, la convention cadre pluriannuelle (2024-2026) fixant les objectifs de prestations entre l'OMJS de Saint-Flour et Saint-Flour Communauté a été adoptée par délibération n°2024-133 en date du 10 avril 2024 ;

Précisant que les prestations jusqu'à présent confiées portent sur les domaines suivants : jeunesse, association, évènementiel, sport et gestion ;

Précisant qu'en 2024, la participation financière de Saint-Flour Communauté à l'OMJS de Saint-Flour s'est élevée à 83 500 € pour le financement des prestations relevant des domaines d'interventions susnommés ;

Vu le bilan d'activités joint à la délibération (Cf. annexe 1) ;

Considérant tout l'enjeu territorial de reconduire ces prestations auprès de l'OMJS sur les domaines jusqu'à présent investis et détaillés comme suit :

=> Jeunesse :

- Animations extra-scolaires en direction des jeunes et financement des personnes responsables de l'encadrement des jeunes, à l'échelle de Saint-Flour Communauté, déclinées comme suit :
 - « Grand Jeu » et animations « Saint-Flourco'Lympique » ;
 - Mini-camps et après-midi à thèmes ;
 - Organisation de stages sportifs et de loisirs et de journées sportives ;
 - Gestion du « Mini-Parc OMJS » (structures gonflables) installé à Saint-Flour ;
- Fonctionnement, encadrement, animation du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) ;
- Animation et coordination du dispositif « Pass Activ'jeunes ».

=> Association :

- Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) (soutien aux associations à l'échelle de Saint-Flour Communauté, Forum des associations à Saint-Flour, ...) avec l'adhésion au réseau SAVAARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne Rhône-Alpes) ;

=> Evènementiel :

- Soutien aux évènementiels sportifs d'intérêt communautaire (Etape Sanfloraine, Méridienne, Traversée blanche, Trail de la cité des vents, Grand Parcours...)

=> Sport :

- Participation au fonctionnement des sentiers VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, à l'échelle du Pays de Saint-Flour Margeride, en complémentarité de l'intervention de Saint-Flour Communauté sur les secteurs de Planèze et du Pierrefortais ;
- Collecte des données permettant la répartition de la subvention au sport de haut niveau ;

=> Gestion :

- Coordination et garantie du bon fonctionnement de l'utilisation du complexe multisports intercommunal sis à Saint-Flour avec l'élaboration des plannings d'utilisation scolaire et associatif ;

Considérant que, pour l'année 2025, le montant de la participation financière à l'OMJS de Saint-Flour Communauté pourrait s'élever à 83 500 € ;

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250602-DELIB2025-120-DE
Date de télétransmission : 11/06/2025
Date de réception préfecture : 11/06/2025

Vu l'avis favorable du bureau exécutif et de la commission des finances réunis en date du 31 mars 2025 ;

Vu le projet d'annexe financière joint à la délibération (annexe 2) ;

Considérant que les crédits liés à cette opération sont prévus au budget primitif 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le projet d'annexe financière n°2 à intervenir entre Saint-Flour Communauté et l'OMJS pour l'année 2025 ;
- **AUTORISE** Madame le Président à signer l'annexe financière n°2 pour l'année 2025 et toutes les pièces afférentes à cette affaire ;
- **DECIDE D'ATTRIBUER** une participation annuelle pour 2025, d'un montant maximal de 83 500 euros à l'OMJS de Saint-Flour.

POUR : 68 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Actions en faveur de nos associations membres

> **Communication**

L'OMJS a aujourd'hui plusieurs supports pour communiquer autour de son activité ainsi que sur les événements des associations.

Digital :

- Site internet (OMJS et ALSH)
- Facebook
- Mailing
- Instagram (Conseil intercommunal de Jeunes)

Papier :

- Presse locale, très bonnes relations qui permettent de relayer les informations OMJS et ALSH.
- Quelques affiches pour annoncer de l'événementiel mais utilisation très limitée.

> **Forum des associations**

L'OMJS en partenariat avec la ville de Saint-Flour a reconduit pour la 12^{ème} année consécutive le Forum des associations le samedi 7 septembre de 9h à 12h30. Cette édition a connu un grand succès avec 57 associations (33 associations sportives et 24 associations, caritatives, culturelles...) présentes et un public très nombreux sur toute la matinée (Forte affluence).

Cette journée avait le double objectif de permettre aux clubs de faire connaître leurs activités, et de faciliter les démarches administratives des licenciés. En effet, à cette occasion, les associations ont eu la possibilité de présenter leurs activités, mais aussi d'organiser les inscriptions directement sur place. Les familles ont pu également obtenir toutes les informations sur les différents dispositifs d'aide et même retirer leur Pass Activ'Jeunes.

Rendez-vous le samedi 6 septembre 2025 !

> **Soutien à la vie associative - Guid'Asso**

Depuis 2013, l'OMJS agit pleinement dans l'accompagnement de la vie associative. Tout d'abord dans le réseau des PAVA, c'est maintenant le dispositif Guid'Asso qui est porté avec différent label.

Dans ce cadre-là nous sommes amenés à accompagner les associations, toutes les associations qui le souhaitent, dans de nombreux domaines.

Les sujets d'accompagnement peuvent être nombreux : comptabilité de l'association, demandes de subventions, statuts et règlements, dossier de demande sur le FDVA, événementiel, communication, logo, accueil de service civique volontaire, appel à projet, budget, etc ...

En 2024, plus d'une vingtaine d'associations ont été accompagnées par l'OMJS sur tous les sujets ci-dessus.

Le tissu associatif Sanflorain étant hyper dynamique, la mission d'accompagnement des associations prend une place significative dans le travail de l'OMJS. D'autant que cette mission dépasse les frontières intercommunales. Dans ce cadre là les services de l'état nous dotent d'un poste FONJEP.

Un 2nd financement FONJEP nous est accordé dans le cadre de la co-animation du dispositif Guid'Asso sur le département. Cette mission, menée en consortium avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux, sous le pilotage du SDJES, va prendre de l'ampleur en 2025. Guid'Asso est LE dispositif qui vise à rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible en intégrant des structures comme par exemple les Maisons France Service (et bien d'autres) afin d'améliorer le maillage sur le territoire.

Pour rappel Guid'Asso vise à :

- rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible, par la construction d'un réseau multi-acteurs (PAVA, collectivités, structures porteuses d'une mission de service public, réseaux associatifs...)
- s'adresser à toutes les associations quels que soient leurs objets ou leurs actions (sport, culture, santé, patrimoine, éducation populaire, environnement, entraide et solidarité...)
- renforcer les réponses aux questions des associations, liées à leur fonctionnement quotidien, leurs projets ou éventuelles difficultés.

➤ **Formation PSC 1**

Afin de participer à la formation des dirigeants, entraîneurs, éducateurs des associations sportives sanfloraines, l'OMJS propose des sessions PSC1.

Ce diplôme attestant de la maîtrise des premiers gestes qui sauvent est devenu aujourd'hui indispensable aux personnes assumant la responsabilité de l'encadrement de jeunes notamment.

En 2024 ce sont 9 licenciés de nos associations membres qui se sont formés, repartis. Ce qui amène à 289 personnes formées lors des sessions organisées par l'OMJS.

L'office des sports prend en charge la moitié du coup de la formation pour les licenciés des clubs membres.

Des sessions seront prochainement proposées.

➤ **Mise à disposition de la structure gonflable**

➤ Depuis 2009, L'OMJS met à disposition des communes et des associations de Saint-Flour Communauté ses structures gonflables en-dehors de ses périodes d'animation.

➤ En 2024, cela représente 31 mises à disposition. Ce qui entraine une rentrée financière (de 2880€) qui permet le renouvellement des structures.

➤ **Gouvernance et représentations**

Réunions en 2024

AG : 28/03

CA : 28/03 - 17/06

BD : 13/02 - 23/05 - 05/09 - 14/11

L'OMJS est régulièrement présent dans différentes instances et groupes de travail régionaux, départementaux et locaux qui demandent du temps, de l'investissement mais qui sont nécessaires pour le rayonnement de la structure.

COFIL Service Civique, Consortium Guid'Asso, Comité Stratégique de SAVAARA, Comité de pilotage du Centre Social, Comité de Pilotage Pôle Animation de la MFR, groupe de travail relatif au contrat local de santé, COFIL Frances Services, membre du conseil d'administration du CROMS, etc ...

Actions en faveur de la pratique sportive

➤ *Le Sport Corporatif*

Le Sport Corporatif est une pratique conviviale, amicale et de loisir, cette formule continue de répondre à une vraie demande car chaque année de nombreuses équipes y prennent part. Lors de la saison 2023/2024, 13 équipes ont participé au championnat de Sport corporatif. Au programme, un championnat de Volley-ball ainsi que des soirées à thème (Fléchettes et Bowling) ont été proposées.

➤ *Intervention CADA*

L'OMJS propose des animations sportives en direction des résidents du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en France (CADA).

Durant chaque vacances scolaires, l'OMJS met à disposition son parc de structures gonflables pour les familles résidentes du CADA

De janvier à mai, un animateur de l'OMJS (Baptiste Chadès) a proposé des séances de gym d'entretien (1h par semaine).

Ces temps d'animations sont des moments de partages très riches, avec des échanges toujours très intéressants.

➤ *Site VTT – FFC*

Au total, le site VTT Saint-Flour Horizons volcaniques comprend 36 circuits et un grand tour « Horizons Volcaniques » ce qui représente plus de 1 000 km de sentiers. Le balisage est assuré par l'OMJS et le service pleine nature de Saint-Flour communauté

Durant les mois d'avril à juin, les 2 services civiques (Quentin Bosmet et Enzo Lotte) ont participé au balisage des 12 circuits sur 36 et d'une partie de Grand tour Horizons volcaniques.

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

4

➤ Location de VTT / VTC à assistance électrique

Saint-Flour communauté s'est doté en 2019 d'un parc de VTT et VTC à assistance électrique. L'acquisition de ces 54 vélos à assistance électrique par la Collectivité a reçu le soutien financier à hauteur de 80% dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte.

Ce parc composé de 28 VTT et 26 VTC a été dispatché chez différents prestataires de façon à couvrir tout le territoire de la Communauté de Commune. L'OMJS a été retenu pour faire partie des loueurs, nous avons en parc 8 VTT et 6 VTC.

Le tarif de location pour l'année 2024, fixé par la Collectivité était le suivant :

- Demi-journée : 26€ pour un VTC et 37€ pour un VTT
- Journée : 37€ pour un VTC et 53€ pour un VTT
- Journée supplémentaire : 32€ pour un VTC et 42€ pour un VTT
- Semaine : 210€ pour un VTC et 252€ pour un VTT
-

En tant que prestataire nous assurons le traitement des contrats des locations avec la mise à disposition et le suivi de l'état du matériel puis nous rendons des comptes à Saint-Flour Communauté.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des locations pour l'année 2024.

BILAN LOCATION HORS PERIODE ESTIVALE DU 01/01/2024 AU 30/04/2024 ET DU 01/10/2024 AU 31/12/2024

VTT							CHOIX DE LOCATION	VTC						
LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE		LOCATION MOIS		LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE		LOCATION MOIS
Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents		Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents
12	5			1										
							NOMBRE DE LOCATION	10				5		2
32,00 €	53,00 €	26,00 €	42,00 €	105,00 €	252,00 €	210,00 €	PRIX UNITAIRE	26,00 €	35,00 €	21,00 €	32,00 €	74,00 €	210,00 €	158,00 €
384,00 €	265,00 €	0,00 €	0,00 €	105,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL	260,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	370,00 €	0,00 €	316,00 €

RECETTE TOTALE 1 700,00 €

BILAN LOCATION PERIODE ESTIVALE DU 01/05/2024 AU 30/09/2024

VTT				CHOIX DE LOCATION	VTC			
LOCATION DEMI-JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE		LOCATION DEMI-JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE
6								
				NOMBRE DE LOCATION	15	10	20	1
37,00 €	53,00 €	42,00 €	252,00 €	PRIX UNITAIRE	26,00 €	37,00 €	32,00 €	210,00 €
222,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL	390,00 €	370,00 €	640,00 €	210,00 €

RECETTE TOTALE 1 832,00 €

Total des Locations 3 532,00 €

➤ Gestion des équipements sportifs

- Gestion des plannings des équipements sportifs Municipaux et intercommunaux

L'OMJS est chargé d'établir le planning d'utilisation annuelle de chaque installation sportive en concertation avec tous les utilisateurs. Au total, cela concerne actuellement 12 espaces distincts : Gymnase Victor Hugo, Gymnase La Vigière, Gymnase La Fontlong, Gymnase de Besserette et Salle annexe, Terrain en Herbe et Terrain Synthétique, **Complexe Intercommunal avec le Dojo, le Mur d'Escalade, la Salle annexe, le City Stade et le Club-House.**

L'OMJS étudie également toutes les demandes d'utilisation des équipements à titre exceptionnel (tournois, quine, stages, réunions...) et transmet un avis à la Collectivité concernée pour validation.

Cette mission est très lourde en charge de travail car elle nécessite de nombreux ajustements et arbitrages au quotidien.

En terme pratique, l'OMJS assure le lien entre les différents utilisateurs (scolaires, associations, etc ...) et les services techniques ainsi que les élus des différentes collectivités exploitant les installations. Cela permet de coordonner au mieux en ayant une vue globale de l'utilisation des infrastructures car ces dernières sont extrêmement utilisées avec une fréquentation quasiment totale en termes de plage horaire.

L'OMJS assure également le lien entre les utilisateurs et les agents techniques de Saint-Flour communauté pour tout problème de fonctionnement, de dégradation ou autre.

- Gestion du système de contrôle d'accès du complexe et de Besserette

L'OMJS a en charge la programmation du logiciel Booky, ainsi que le paramétrage de tous les badges qui permettent l'accès au Complexe, au gymnase de Besserette et à l'ALSH de Saint-Flour. Au total nous avons 31 associations sportives qui utilisent les différentes salles sportives ainsi que 14 établissements scolaires.

L'OMJS gère aussi le système de vidéo surveillance des installations sportives du gymnase de Besserette, du complexe et de l'ALSH.

Actions en faveur de l'évènementiel

« Traversée Blanche »

Le dimanche 25 février 2024 a eu lieu la 17ème édition de la Traversée Blanche sur la commune de Valuéjols en faveur de Valentin. Malgré la pluie, le vent, la neige et le froid, environ 300 participants ont participé à cette édition. En complément, une cagnotte en ligne Litchi durant tout le mois de mars a permis de compléter les dons soit la somme de 5180.00 €.

Le dimanche 23 février 2025 a eu lieu la 18ème édition de la Traversée Blanche sur la commune de Vabres en faveur de l'association « les papillons du 15 ». Sous le soleil de la Margeride, plus de 1000 participants ont participé à cette édition. La somme de 5 500.00 € a été reversé à l'association « les papillons du 15 ».

Je voudrais avoir une pensée pour Mr Barthomeuf, décédé lors de l'édition 2025.

« Sanflor'Ensemble »

Cette manifestation qui a pour but de récolter des dons afin de financer la lutte contre le cancer et des cours de gym après cancer rencontre toujours un élan de générosité.

En 2024, la manifestation a eu lieu à Ruynes en Margeride le dimanche 7 avril.

L'OMJS soutien cette manifestation au niveau des supports de communication et de la prise d'inscriptions et réception des dons. L'OMJS a également assuré la mise à disposition des VTT AE de Saint-Flour communauté et la fermeture des Circuits. Rendez-vous dimanche 6 avril pour l'édition 2025 à Ruynes-en-Margeride.

« Rando Cyclo La Méridienne »

Dans le cadre du "Réseau de Villes" regroupant Brioude, Issoire et Saint-Flour, la 12ème édition de la Rando Cyclo "la Méridienne" s'est déroulée le dimanche 26 mai 2024, au départ de Saint-Flour.

Ce sont 164 coureurs qui ont pris le départ sur les 4 circuits proposés.

Pour Saint-Flour, c'est l'OMJS qui participe à l'organisation de la manifestation avec le soutien du VCPSF.

La 13ème édition aura lieu le dimanche 18 mai 2025 au départ de Brioude.

« Marchons dans nos campagnes »

L'objectif de l'initiative "Marchons dans nos campagnes" est de faire marcher, à leur rythme, des personnes âgées de 60 ans et plus, au profil sédentaire, isolées et en perte d'autonomie. Un temps d'activité bénéfique pour créer du lien social : sortir, se rencontrer, échanger.

En proposant également des petits exercices d'équilibre et de renforcement musculaire.

Grace au financement du Comité Régional des OMS, ce service a été proposé en 2024 dans 4 communes de St Flour communauté.

- Talizat (lundi de 14h à 15h)
- Pierrefort (Mardi de 15h à 16h)
- Ruynes en Margeride (Jeudi de 15h à 16h)
- Neuvéglise Sur Truyère (Vendredi de 15h à 16h)

En cas de mauvais temps une salle est mise à disposition pour proposer une séance de gym douce.

Ce sont les éducateurs de l'OMJS qui assurent l'encadrement des séances

Une fréquentation moyenne de 12 participants chaque après-midi et des pics de fréquentation à plus de 20 personnes à Talizat.

Deux sites sont conservés pour l'année 2025 : Talizat et Pierrefort.

« Roulez seniors »

Une semaine d'initiation au vélo à assistance électrique a été proposée aux seniors par St Flour Communauté en partenariat avec le CROMS et l'OMJS en septembre.

L'OMJS avait la charge du montage du dossier de financement, et les animateurs ont assuré l'encadrement des 5 journées avec les éducateurs sportifs de Saint-Flour Communauté : Ruynes en Margeride, Pierrefort, Chaudes Aigues, Neuvéglise sur Truyère et Saint-Flour.

La prochaine édition aura probablement avant l'été 2025.

« Challenge seniors »

L'OMJS a participé pour la 2ème année au Challenge sport-santé seniors proposé par le CROMS AURA.

Dans ce cadre l'OMJS a organisé au complexe sportif à Saint-Flour une première phase de sélection locale, le jeudi 25 septembre qui a réuni 6 équipes (2 équipes de la retraite sportive, 2 équipes du centre social, 2 équipes des groupes marchons dans nos campagnes de Ruynes en Margeride et de Neuvéglise sur Truyère). Au total 40 participants.

7 ateliers proposés :

- Lancers de balles de tennis sur cible
- Lancers de boules de pétanque sur cible
- Lancers francs au panier de basket
- Test de marche de 6 min
- Tir de penalty en foot
- Relais 200m en marche athlétique

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

7

- Équilibre sur une jambe

Suite aux épreuves qui se sont déroulées dans une très bonne ambiance, 1 équipe de la retraite sportive et 1 équipe de l'ASPTT se sont qualifiées pour participer à la finale régionale AURA qui s'est déroulée le jeudi 3 octobre à Vénissieux.

Les animateurs de l'OMJS ont accompagné et encadré les 2 équipes (12 participants) à cette finale. Au total il y avait 13 équipes (80 participants) et nos équipes sanfloraines ont terminé 3^{ème} et 8^{ème}.

L'édition 2025 se déroulera à Saint-Flour le jeudi 2 ou 9 octobre.

« L'Étape Sanfloraine »

Depuis maintenant plus de 23 ans, l'OMJS assure la coordination administrative de cette manifestation sportive d'envergure nationale.

Cette épreuve cyclosportive, avec des parcours ouverts aussi aux cyclotouristes et aux vélos à assistance électrique, est inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme, au Trophée Label d'Or porté par la FFC et au Challenge CycloTour Rotor.

Cet événement reflète le dynamisme du milieu associatif local, entraînant la réussite de notre manifestation qui est le résultat d'une mise en commun des forces vives : Vélo Club du Pays de Saint-Flour, le bureau d'organisation de l'Étape Sanfloraine, l'OMJS, la commune de Saint-Flour et Saint-Flour communauté, et bien sûr les quelques 300 bénévoles des 33 communes traversées par les différents parcours.

Un remerciement tout particulier aux services techniques de la commune pour leur disponibilité qui contribue largement à la réussite de notre cyclo. Mille mercis aux bénévoles, aux partenaires, et à tous les services.

C'est en interne à l'OMJS que nous réalisons le travail de création, de coordination, de communication, de montage de différents dossiers et demandes d'autorisations ; qui s'étale sur plus de 10 mois de l'année.

L'édition 2024 enregistre une nouvelle fois un record de participants avec 978 inscrits sur les 4 circuits proposés.

La prochaine édition aura lieu le weekend du 9 et 10 août 2025, avec le lancement de la Sanfloraine Gravel qui aura lieu le samedi après-midi.

« Run and Roses »

Une 1^{ère} édition réussie ! Le Centre Socio-Culturelle, le service évènementiel de la mairie et l'OMJS se sont associés pour proposer un nouvel événement à Saint-Flour : Run and Roses.

Cette manifestation solidaire s'inscrit dans la démarche octobre Rose. Avec un départ / arrivée à la Place d'Armes, un parcours accessible à tout le monde et une journée ensoleillée, cette manifestation a permis de récolter 6279 euros avec 656 participants.

Le bénéfice a été reversé à 3 associations locales : Sanflor'Ensemble, Des Filles de Liens et l'antenne de Saint-Flour de la Ligue contre le cancer.

Rendez-vous dimanche 5 octobre prochain pour la 2nd édition !

« Cantal Tour Sport »

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'OMJS a été sollicité par le Conseil Départemental du Cantal pour être l'interlocuteur local dans l'organisation du Cantal Tour Sport. Cette manifestation à destination des 6/18 ans s'est tenue le jeudi 24 octobre 2024 dans le cœur de ville. La thématique sport et patrimoine a une nouvelle fois rencontré un vif succès avec plus de 600 enfants.

L'occasion aujourd'hui de remercier les associations qui ont répondu présent, ainsi que les services techniques de la commune. Merci au service jeunesse et sports du département de nous avoir renouvelé sa confiance.

« Téléthon »



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjs@stflour.fr – www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250602-DEL182025-120-DE
Date de publication : 11/08/2025
Date de réception préfecture : 11/08/2025

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

8

A l'occasion du Téléthon qui a eu lieu les 7 et 8 décembre 2024, l'OMJS a mobilisé une nouvelle fois le monde sportif Sanflorain pour apporter sa contribution à la recherche. Un grand merci aux 6 associations sportives, qui ont permis de récolter la somme de 2354.00 €.

« La Corrida de Noël »

Le samedi 14 décembre, l'OMJS en collaboration avec l'association Sport nature a proposé sa traditionnelle Corrida de Noël pour les enfants.

Pour la 3^{ème} année, sur demande du Comité des fêtes de Ste Christine, avec l'objectif d'intégrer cette manifestation au week-end de Noël de la ville basse (marché de Noël, animations...), nous avons reproposé la corrida place de la liberté. Ce lieu permet d'être plus visible. 4 circuits étaient proposés en fonction de l'âge 3 à 12 ans. Ce sont environ 100 enfants qui ont participé. Cette année la course des adultes n'a pas eu lieu.

Actions en faveur de la Jeunesse

➤ Point Salariés et Stagiaires

Depuis de nombreuses années l'OMJS essayent de répondre aux demandes des élèves des établissements scolaires de notre secteur en acceptant de les prendre en stages.

Stagiaires :

Stage découverte 3^{ème} :

- ✓ Hilary Tomezak Riocreux : Collège La vigière du 16 au 20 décembre
- ✓ Thomas Aldigier : Collège Blaise Pascal du 14 au 18 octobre

Stage MFR : préformation aux métiers de l'animations

- ✓ Melissa Roux

Accueil de Emma Delcelier, Solène et Janice Trocelier, Ines Falgère, Carla Perrin, Lalie Laheu, Jonas Bony, Baptiste Vigier, Quentin Boulard, Emel Thibon-Soula, Flavien Maurane, Marie Espagne et Lana Chardon dans le cadre du Service National Universel (SNU) pendant les vacances d'été pour réaliser leurs 84h de mission d'intérêt général.

Accueil de 2 jeunes en Service Civique Volontaire, Quentin Bosmet et Enzo Lotte d'avril à septembre que nous remercions pour leur investissement et la qualité de leur engagement dans les différentes missions confiées.

Personnel salarié :

- Maxence BELLANGER : contrat parcours emploi compétence de septembre 2023 à décembre 2024, mise à disposition à l'Amicale Laïque 20h par semaine.
- Baptiste CHADES : contrat d'apprentissage en formation BP JEPS APT du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2025.
- Formation Premiers Secours en Santé Mentale : Mailys, Guillaume et Alexis

➤ Dispositif Pass'Activ'Jeunes

Depuis 2017, St Flour communauté étend et renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en donnant la possibilité aux jeunes de son territoire de profiter de différentes offres locales de loisirs, de cultures et de sports.

La gestion administrative de ce dispositif est confiée à l'OMJS (réalisation des supports de communication, remboursement, convention) avec un financement de Saint-Flour communauté.



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjsstflour@gmail.com / www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250602-DELIB2025-120-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2025

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Ce carnet est proposé à tous les jeunes de 6 à 18 ans, domiciliés à Saint-Flour communauté au tarif de 10€ pour 70 euros de prestations dont 15€ pour une licence sportive ou culturelle.

Depuis juin 2024, 1000 exemplaires (contre 978 en 2023) ont été vendus (soit la totalité) dans les 5 points de vente (Maison des services de Chaudes-Aigues 18, Maison des services de Pierrefort 45, Maison des services de Ruynes-en-Margeride 60, Maison des services de Neuvéglise sur Truyère 50, OMJS de Saint-Flour 827).

➤ Conseil Intercommunal des Jeunes

Durant cette troisième et dernière année du mandat, les élus ont participé et organisé plusieurs événements :

En février 2024, les élus du Conseil Intercommunal de Saint-Flour Communauté se sont réunis avec les élus du Conseil Municipal des jeunes de Saint-Flour pour échanger avec Lucas Okotnikoff, de l'association Murathènes sur la mobilité européenne.

A partir des vacances d'avril, les élus du CIJ en partenariat avec les élus du CMJ de la ville de Saint-Flour ont travaillé sur l'organisation d'une collecte en faveur des familles résidentes du CADA (matériels sportifs, scolaires et produits d'hygiène). Cette collecte s'est déroulée du 3 au 14 juin.

Ils ont également travaillé sur l'organisation de la deuxième édition de la rencontre entre les élèves de 3^e scolarisés au sein des établissements des 5 collèges présents sur le territoire de Saint-Flour communauté. L'objectif de cette rencontre est de faciliter leur rentrée en seconde et une meilleure intégration au sein des lycées du territoire. Ce moment de convivialité permet un brassage des jeunes entre tous les établissements.

Cette soirée s'est déroulée le vendredi 18 juin de 18h à 23h dans les salles basses du gymnase de Besserette. Les élèves ont partagé jeux et repas avant une soirée en musique !

Près de 120 élèves étaient présents (sur un potentiel de 230), originaires des collèges de Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour.

ELECTIONS DU NOUVEAU CIJ :

Les élections d'un nouveau CIJ se sont déroulées entre le 9 et le 13 décembre 2024, dans les classes de 3 collèges ayant eu des listes de candidats : le Collège Louis Pasteur à Chaudes-Aigues, les Collèges de La Vigière et de Saint-Joseph à Saint-Flour.

Au total, 18 collégiens ont été élus pour une durée de 3 ans. L'installation officielle s'est déroulée le vendredi 7 février 2025, en présence de la présidente de Saint-Flour Communauté.

Les animations pendant les vacances scolaires

Depuis février 2011, toutes les structures proposant des animations en direction de la jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes se coordonnent pour élaborer leur programme et l'OMJS réalise un support de communication commun permettant aux familles d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre proposée. Cette collaboration va même au-delà d'une simple communication commune puisque certaines animations sont menées conjointement par des animateurs de différentes structures. Par exemple, lors d'un mini-stage de l'OMJS, les enfants ont pu découvrir des activités sportives, mais également profiter des visites guidées proposées par le Pays d'Art et d'Histoire.

Pour les mini-stages, nous travaillons en collaboration avec les associations sportives membres de l'OMJS que nous remercions au passage.

Notamment pour 2024, le SFHB, les sections badminton et escalade de l'Amicale Laïque, le savate club, et le tennis club.

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

11

Durant l'année, nous avons accueillis : 80 enfants différents âgés de 8 à 10 ans
104 enfants différents âgés de 11 à 13 ans
28 enfants différents âgée de 14 à 17 ans

Soit un total de 212 enfants de 8 à 17 ans

Dans le cadre de notre partenariat avec Saint-Flour Communauté, nous nous sommes attachés, cette année encore, à développer nos animations en direction des communes de Saint-Flour Communauté hors Saint-Flour.

- 6 éditions du grand jeu tout public les jeudis en soirée à :
Pierrefort, Vabres (ANNULE), Talizat, Ruynes en Margeride, Vieillespesse et à Neuvéglise sur Truyère

- 1 après-midi d'animation :
- à Tiviers (Chasse au trésor dans le village) En partenariat avec le PAH

- 2 mini-camp à Ruynes-en-Margeride

- 4 Journées sportives :
- Ruynes-en-Margeride (1 édition)

Animations	Nombre de Participants	Moyenne	Taux de remplissage
Grand jeu	309 (7 éditions)	44	
Grand Jeu ComCom	270 (5 éditions)	54	
L'Ander parc	4382 (15 éditions)	292	
Stage 8/10 ans	23 (1 édition)	23	96 %
Après'm 8/10 ans	23 (1 édition)	23	
Mini-Parc 3/7 ans	617 (22 éditions)	28	
Journée 8/10 ans	228 (13 éditions)	17.5	73 %
Journée 11/13 ans	278 (12 éditions)	23	96 %
Soirée 14/17 ans En partenariat avec le Centre Social	26 (2 éditions)	13	81.25 %
Mini-Camp 9/10 ans	24 (1 édition)	24	100 %
Mini-Camp 11/13 ans	24 (1 édition)	24	100 %
TOTAL	6204 (80 éditions)	77.55	



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjsstflour@gmail.com / www.omjs.fr

15100 SAINT-FLOUR
Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250602-DELIB2025-120-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2025

- Chaudes-Aigues (1 édition)
- Neuvéglise (Lanau) (1 édition)
- Coltines (1 édition)

Au total sur l'année 2024, durant toutes les animations proposées, nous avons enregistré 6204 participations, pour 120 demi-journées d'animations.

L'ANDER PARC

Organisation en partenariat avec le Centre Social

OUVERTURE :

3 semaines / : du lundi 15 juillet au vendredi 02 août inclus
De 14 h à 18h30
15 ½ journées d'activités programmées soit 67.5 h d'ouverture
13 1/2 jours d'ouverture complets
2 fermetures en milieu d'après-midi (le jour 1 et le dernier)

FREQUENTATION :

Total : 4382 personnes accueillies (dont 327 ALSH) soit 4 055 en familles
Moyenne jour avec ALSH : 290
Moyenne jour hors alsh : 270
Plus grosse affluence : 482
Plus faible : 75 Jour 1 – orage et jour 15 : 105

Origine géographique : 89% st flour co

- **52 % St Flour**
- **37% communes de st flour co**
- **5 % Cantal hors st flour co (Massiac, Neussargues, Murat...)**
- **6 % hors cantal (St Chély, Malzieu, touristes)**

Typo familles :

- Grands parents avec petits enfants
- Parents et enfants
- Grands-parents/parents/enfants
- Qq jeunes seuls (de 11 à 14 ans) – à la marge
- Qq séniors seuls (à la marge sur 2 ou 3 après midi)

Des gens qui sont revenus plusieurs fois voir presque tous les jours.

Gestion et coordination des ALSH

Depuis maintenant 9 ans, l'OMJS gère le centre de loisirs du Pays de Saint Flour (Saint-Flour/Margeride). En plus de ces 2 centres, nous nous sommes vus confiés début 2017 l'accueil de loisirs de la Planèze à Ussel puis en 2024 l'accueil de loisirs du Caldaguès à Chaudes-Aigues.

Au sein de nos 4 centres, nous mettons en place une dynamique pédagogique adaptée aux différentes tranches d'âge accueillies. Nous tenons à faire découvrir la richesse de notre patrimoine local tant culturel, sportif mais aussi artisanal. C'est pourquoi nous collaborons avec divers organismes sur notre territoire comme le SYTEC, le Centre Social, la médiathèque, le Pays d'Art et d'Histoire, l'Ecomusée de la Margeride, le conservatoire de musique...etc.

Tout au long de la journée, nous souhaitons transmettre aux enfants des valeurs en lien avec la citoyenneté, l'autonomie, la coopération, le partage, le développement durable...etc.

A chaque période de vacances, nous organisons nos animations autour de diverses thématiques pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux univers.

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

13

Nos objectifs sont de toujours proposer aux enfants des activités variées. Nous continuerons à leur faire découvrir notre territoire, à travers diverses sorties et activités.

Depuis l'année 2019, nous devons répondre à une charte d'engagement de la Communauté de Communes. Nous avons pleinement rempli les différents objectifs (tarification, modalité d'accueil, offre d'animation, transport, communication, restauration...).

Aussi fort de notre volonté d'accueillir tous les publics, nous avons pu avec une aide du DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers) accueillir 6 jeunes en situation de handicap nécessitant un animateur supplémentaire.

Les particularités de cette année 2024 :

- Départ de Guillaume Delcelier, reprise des tâches qu'il effectuait auparavant par Mailys Portefaix
- Contrôle de la CAF sur l'exercice de l'année 2022 de Planèze – aucune anomalie relevée
- Reprise du centre de loisirs de Chaudes-Aigues suite à l'arrêt de la gestion par l'ADMR, en respectant les mêmes conditions d'ouverture (chaque petite vacances, sauf à Toussaint : qu'une semaine, 6 semaines en été, et fermé à Noël).
- Réunion d'information et de présentation du nouveau fonctionnement de l'ALSH auprès des habitants de Chaudes-Aigues en janvier 2024.
- Ouverture classique des centres de Saint-Flour (chaque petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été), de Ruynes en Margeride (navette la 2^{ème} semaine des petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été) et Ussel (une semaine sur deux aux petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été).
- Formations :
 - o Accueil des enfants à besoins spécifiques proposé par le DAHLIR : 2 jours – Mailys et Maxence
 - o Approfondissement : Accueil des enfants à besoins spécifiques proposé par le DAHLIR : 2 jours – Mailys
 - o Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs proposé par la SDJES : 2 jours – Mailys et Maxence
 - o Réunions pour les organisateurs d'Accueil Collectifs de Mineurs proposé par la SDJES : 2 fois – Mailys, Maxence et Coline
- Participation à 3 jurys BAFA à la SDJES (Aurillac) – Mailys
- Préparation de l'été : 2 réunions (juin et juillet) une trentaine de jeunes rassemblés pour la préparation de l'été : écriture des programmes, travail sur le projet pédagogique et conclusion sur une activité de cohésion.
- 2 mini camps proposés : 1^{er} à Ruynes en Margeride : 24 enfants, le 2^{ème} à Coltines : 24 enfants.
- ALSH de Saint-Flour : à partir des vacances de printemps, les repas sont exclusivement préparés au club du 3^{ème} âge en ville basse, le CCAS prends en charge la livraison ces vacances-là, puis à partir de l'été la livraison doit être assurée par nos soins.
- Convention de mise à disposition avec Chantarisa, de Coline Rouffiac, étudiante en BPJEPS à la MFR de Massalès, pour son UC de direction d'Accueil Collectif de Mineurs.
- Validation des deux BAFD formés à nos côtés.
- ALSH de Saint-Flour : l'aire de jeux cassée a été remplacée. Réaménagement global de l'extérieur de l'école de Besserette profitant à l'ALSH (structures de jeux, terrain de pétanque, but multisports...).

Bilan fréquentation 2024

Février	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	63	557	75
Margeride	1.6	6	2
Planèze	12.8	62	2
Caldaguès	13.3	127	6
Total	90.7	752	85

Pâques	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	62	550	67
Margeride	2.2	7	4
Planèze	11.8	57	2



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette

Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjsstflour@gmail.com / www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250602-DELIB2025-120-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2025

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

14

Caldaguès	12.5	119	6
Total	88.5	733	79

Juillet	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	83	1254	172
Margeride	18.6	296	31
Planèze	21.9	362	33
Caldaguès	16.6	243	32
Total	140.1	2155	268

Aout (sans les 15 derniers jours)	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	65	549	103
Margeride	19.4	173	17
Planèze	22.8	212	24
Caldaguès	16.8	169	16
Total	124	1103	160

Toussaint	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	66	548	42
Margeride	4	16	0
Planèze	19.25	74	3
Caldaguès	15	66	9
Total	104.25	704	54

Année 2024	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	68	3458	459
%	62%	88%	12%
Margeride	9.16	498	54
%	8%	90%	10%
Planèze	18	767	64
%	16%	92%	8%
Caldaguès	15	724	69
%	14%	91%	9%
TOTAL	110	5447	646
%		89%	11%

En moyenne 110 enfants par jour d'ouverture ont été accueillis dans nos centres.



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette

Tel : 04.71.60.16.00 – mail

15100 SAINT-LOUR
015-200066660-20250602-DELIB2025-120-DE
omjstflour@gmail.com www.omjs.fr
Date de réception préfecture : 11/06/2025

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

685 enfants d'inscrits
439 familles d'inscrites (374 sans doublon)

15

Bilan Inscriptions 2024

	Age	Saint-Flour	Ussel	Ruynes-en-Margeride	Chaudes-Aigues	TOTAL
Schtroumpfs	3-4 ans	62	18	11	15	106
Minimoys	5-6 ans	100	23	24	15	162
Hobbits	7-8-9 ans	154	30	36	25	245
Avatars	10-11-12 ans	109	28	23	12	172
	TOTAL	425	99	94	67	685
	Familles	271	63	61	44	439

Nombre de contrats 2024

Titulaire	26
Stagiaire	17
Non qualifié	2
Sous convention avec un autre organisme (Communauté de communes, Mairie, CCAS, Mission locale, GRETA, STAPS, MFR...)	6
Total	51
Animateur supplémentaire pour les enfants en situation de handicap	7
Autres : SNU	13



Office Municipal de la Jeunesse et des Sports
10 Avenue de Besserette

15100 SAINT-FLOUR
Tel : 04.71.60.16.00 – mail : omjstflour@gmail.com www.omjs.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250602-DELIB2025-120-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2025

Annexe financière n°2

À la convention cadre pluriannuelle 2024-2026 fixant les objectifs des prestations

- Année 2025 -

Entre les soussignés,

L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) de Saint-Flour

Avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Représenté par Maryline VICARD, sa Co-Présidente

D'une part,

et

Saint-Flour Communauté

Village d'Entreprises - Zone d'activités du Rozier-Coren - 15100 Saint-Flour

Représentée par Céline CHARRIAUD, sa Présidente, dûment habilitée par délibération n° 2025-2025, du 2 juin

D'autre part,

Article 1 : Objet de l'annexe

La présente annexe a pour objet de fixer le montant et la répartition de la subvention 2025 versée par Saint-Flour Communauté à l'OMJS de Saint-Flour.

Article 2 :

Le montant maximal de la subvention accordée par Saint-Flour Communauté au titre de l'année 2025 s'élève à 83 500 €, et se détaille comme suit :

=> Jeunesse :

• Animations extra-scolaires en direction des jeunes et financement des personnes responsables de l'encadrement des jeunes, à l'échelle de Saint-Flour Communauté, pour 44 245 €, déclinées comme suit :

- « Grand Jeu » et animations « Saint-Flourco'Lympique »,
- Mini-camps et après-midi à thèmes,
- Organisation de stages sportifs et de loisirs et de journées sportives,
- Gestion du « Mini-Parc OMJS » (structures gonflables) installé à Saint-Flour ;

• Fonctionnement, encadrement, animation du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) : 4 000 €.

• Animation et coordination du dispositif « Pass Activ'jeunes » : 2 808€.

=> Association :

• Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) (soutien aux associations à l'échelle de Saint-Flour Communauté, Forum des associations à Saint-Flour, ...) avec l'adhésion au réseau SAVAARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne Rhône-Alpes) : 1 703 €.

=> Événementiel :

• Soutien aux événementiels sportifs d'intérêt communautaire (Etape Sanfloraine, Méridienne, Traversée blanche, Trail de la cité des vents, Grand Parcours...) : 11 095 €.

=> Sport :

• Collecte des données permettant la répartition de la subvention au sport de haut niveau ;

• Participation au fonctionnement des sentiers VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, à l'échelle du Pays de Saint-Flour Margeride, en complémentarité de l'intervention de Saint-Flour Communauté sur les secteurs de Planèze et du Pierrefortais : 1 703 €

=> Gestion :

• Coordination et garantie du bon fonctionnement de l'utilisation du complexe multisports intercommunal sis à Saint-Flour avec l'élaboration des plannings d'utilisation scolaire et associatif : 17 946 €.

Fait à Saint-Flour, le en deux exemplaires originaux.

Pour l'OMJS de Saint-Flour,
La Co-Présidente,

Pour Saint-Flour Communauté,
La Présidente,

Madame Marilynne VICARD

Céline CHARRIAUD

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250602-DELIB2025-120-DE
Date de télétransmission : 11/06/2025
Date de réception préfecture : 11/06/2025